



Association de Soins Palliatifs de la Martinique -(ASPM)
N° SIRET: 448 440 560 000 28



FORMATION DPC

Programme n°86151900001 Session N°1

Soins palliatifs et démarche palliative : Législation, Soins de support, Ethique

Contexte	<p>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).</p> <p>La loi garantit ainsi en France, depuis juin 1999, l'accès aux soins palliatifs à tout un chacun, sans condition de ressource, de milieu social, de lieu de résidence ou encore de maladie.</p> <p>L'axe II du Plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs. Il invite à « <i>inscrire les formations aux soins palliatifs comme prioritaires dans les actions de développement professionnel continu de la fonction publique hospitalière et des professionnels de proximité</i> » (Action 4-3) et à « <i>fixer des objectifs de formation aux soins palliatifs pour les professionnels des établissements d'hébergement et services sociaux et médico- sociaux</i> ». (Action 4-4)</p> <p>La Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie stipule que « <i>La formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs</i> »</p> <p>La diffusion véritable de la culture palliative, auprès des professionnels de santé dans tous les lieux de soins (établissements de santé, établissements médico-sociaux ou domicile des patients) est donc l'une des voies identifiées pour permettre un accès effectif des patients aux soins palliatifs.</p>
Objectifs	<p>Général Développer les compétences fondamentales techniques et non techniques des professionnels de santé pour le déploiement d'une démarche palliative.</p> <p>Spécifique Favoriser</p> <ul style="list-style-type: none">➤ le repérage des situations relevant des soins palliatifs➤ l'élaboration d'une démarche clinique d'accompagnement centrée sur la personne en situation palliative dans son contexte familial, social et culturel visant le

	<p>soulagement de la douleur, l'apaisement de la souffrance psychique, le soutien des proches...</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ le respect des droits des patients ➤ Le développement d'une réflexion éthique ➤ le travail d'équipe et les soins interprofessionnels ➤ la mobilisation des ressources organisationnelles avec un décloisonnement des disciplines médicales et médico-sociales <p>A l'issue des 3 journées de formation, les participants devront être capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De définir les soins palliatifs et de repérer les situations où ils sont pertinents ➤ De bien appréhender les soins palliatifs dans leurs aspects cliniques, éthiques, législatifs et organisationnels ➤ De mettre en œuvre une démarche palliative centrée sur la personne malade ➤ De prendre en charge la douleur et les autres symptômes d'inconfort les plus fréquents en soins palliatifs ➤ D'accompagner l'entourage tout au long du parcours ➤ D'identifier leurs difficultés émotionnelles, relationnelles et techniques afin de savoir quand solliciter une expertise et un soutien ➤ De mener en équipe une réflexion éthique dans différentes situations : limitation et arrêts de traitements, demande d'euthanasie, sédation...
Prérequis	Aucun
Programme	<p>Formation présentielle de 3 jours Nombre d'heures effectives : 21 Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La démarche palliative : aspects historiques, cliniques, législatifs et éthiques ➤ Prise en charge globale. Connaissance et apprentissage du travail interdisciplinaire ➤ Prise en charge globale de la douleur et des autres symptômes d'inconfort avec approches psycho-corporelles ➤ Aspects psychologiques chez les patients, les proches et les soignants. ➤ Réflexion éthique dans les situations complexes de fin de vie : information du patient, respect de ses droits, refus de traitement, limitation et arrêt des traitements, demande d'euthanasie... ➤ Accompagnement de la phase terminale
Publics	<p>Formation pluriprofessionnelle en DPC Professionnels de santé du domicile, des hôpitaux et des établissements médico-sociaux : médecins, cadres infirmiers, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologique, kinésithérapeutes, assistants de service social...</p>
Modalités pédagogiques	<p>Pré test : Evaluation des connaissances en amont de la formation avec questionnaire en ligne L'organisation pédagogique repose sur l'interactivité et la mixité professionnelle. Les intervenants apportent, en adéquation avec le niveau et les attentes des participants, des informations fondées sur la législation, les recommandations de la HAS, de l'ANESM et de la SFAP. Lors des ateliers, les participants sont invités à réfléchir sur leur pratique afin d'identifier les situations satisfaisantes ou insatisfaisantes concernant les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie.</p>

	<p>L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées lors des échanges sur les pratiques au travers de situations cliniques et les ateliers de simulation en santé. Documentation pédagogique complémentaire sur clé USB Post test en groupe Evaluation de la satisfaction</p>
Intervenants	<p>Médecins, psychologue et assistant de service social Acteurs « patients simulés »</p>
Dates	<p>15 au 17 avril 2019</p>
Lieu	<p>EHPAD OASIS- Route de Balata-Fort de France-</p>
Tarif	<p>750 euros par personne pour les 3 jours repas, collations et documentation électronique compris</p>
Inscription et renseignements	<p>Merci d'adresser très vite un mail à forma-spaorange.fr</p> <p>A. Salarié, vous devez impérativement vous rapprocher de la cellule de formation de votre établissement si vous voulez bénéficier d'une prise en charge au titre de la formation continue</p> <p>B. Libéral, vous devez en outre vous inscrire dès maintenant sur mon mondpc.fr :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe* 2. Indiquer la Référence n° 86151900001 Session N°1 , dans la rubrique "Recherche actions" et cliquer sur "Rechercher" 3. Cliquer sur Détail Action de DPC en haut à droite de la page 4. Descendre avec l'ascenseur jusqu'en bas de la page pour trouver le bouton "S'inscrire" à la session sélectionnée 5. Cliquer enfin sur "Valider" <p>RAPPEL IMPORTANT : L'inscription est individuelle et doit obligatoirement être réalisée par le professionnel de santé s'inscrivant au programme sur le site www.mondpc.fr comme indiqué ci-dessus.</p> <p>* Si vous n'avez pas de compte DPC, il vous faut le créer sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec votre identifiant, qui est votre adresse mail, et le mot de passe de votre choix. Avant de commencer, munissez-vous absolument de votre numéro RPPS (figurant sur votre carte de l'ordre ou sur votre carte CPS) et de votre RIB. Vous recevrez quasi instantanément confirmation par mail de votre enregistrement et de votre mot de passe. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.</p>